Communauté Francaise

Ministère de l'Education, de la
Recherche et de la Formation.

Direction Générale de la Formation,
de la Promotion Sociale , de
l'Enseignement à Distance et des
Allocations et Prêts d'Etudes.

Service de l'Enseignement
de Promotion Sociale.

1040 Bruxelles , le 13 Jun 96
Rue de la Science , 43
02 / 238.86.11

Monsieur Jacques Lefere
Administrateur délégué
CPEONS

Rue des Halles, 13
1000 Bruxelles

Ref.: JF / Dossier pédagogique 1550

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1
----- Unité de formation : FORMATION CONTINUEE DES ENSEIGNANTS :
GESTION D'UN PROCESSUS D'INSERTION PAR LA METHODE
D' "EMPLOYABILITE"
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE
PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 980008U36C1

Monsieur l'Administrateur Délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité de formation mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur Délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

Le Directeur d'Administration f.f.

G. Schmit

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de Melle Schets(02/238.86.54) ou Mr Fortemps (20/238.87.24) ou Mr Dejardin (02/238.87.24)

1550 M

1.2.a

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis **DOSSIER PEDAGOGIQUE** **UNITE DE FORMATION**

1. La présente demande émane du réseau :

O (1) Communauté française
● (1) Provincial et communal
O (1) Libre confessionnel
O (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau : M. Jacques LEFERE. Date et signature (2) : 15/5/98

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)
Formation continuée des enseignants : gestion d'un processus d'insertion par la méthode d' « employabilité »

CODE (3)	9 8 0 0 8 V 3 6 C 1

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° **1** de 1 page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° **2** de 1. page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

O (1) Enseignement secondaire de : O (1) transition O (1) qualification
du degré : O (1) inférieur O (1) supérieur

● (1) Enseignement supérieur de type court O (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement (1)		Classement du Conseil supérieur (1)	
Technique	O	Technique	O
Economique	O	Economique	O
Paramédical	O	Paramédical	O
Social	O	Social	O
Pédagogique	●	Pédagogique	●
Agricole	O	Agricole	O

Date de l'accord du Conseil supérieur :

Signature du Président du Conseil supérieur :
voir lettre de classement en annexe.

6. Caractère occupationnel : O (1) oui ● (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Repris en annexe n° **3** de 1 page(s) (2)

8. Programme du (des) cours : Repris en annexe n° **4** de 1 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° **5** de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° **6** de 1 page(s) (2)

---

(1) Cocher la mention utile
(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration

Code de l'unité de formation : (3)
9800 08 V31 C1

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. Dénomination du (des) cours (2)	Classement du(des) cours (2) (4)	Code U (2) (5)	Nombre de périodes (2)
Gestion d'un processus d'employabilité	CPPM	K	16
2. Part d'autonomie	XXXXXXXX	P	4
		Total des périodes	20

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

avis favorable

05 -06- 1996

b) Décision de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE - ~~PAS D'ACCORD~~

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : 11 JUIN 1996

Signature : A. COLLINET INSP. COORD.

(2) A compléter
(3) Réservé à l'Administration

COMMUNAUTE FRANCAISE

Bruxelles, le 13 février 1996.

Conseil supérieur de l'Enseignement de Promotion sociale

Président : J. Ghislain
Rue de la Science, 43
1040 Bruxelles
Tél.: 02/238.87.43
Fax: 02/238.87.22

Monsieur Jacques Lefère
Administrateur-délégué
Rue des Halles, 13

1000 BRUXELLES

V. Réf.:
N. Réf.: C.SUP /CCS/CLA-13/JG/CH/96-02

Monsieur l'Administrateur-délégué,

Objet demande de classement d'U.F., enseignement supérieur de type court .

Réseau CPEONS

Je vous fais part de la décision prise, en séance du 23/01/96 à propos de votre demande reprise en objet

U.F. : « Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus d'insertion par la méthode "d'employabilité" »

Classé dans l'enseignement supérieur de type court catégorie: ***Pédagogique.***

Je vous prie de croire , Monsieur l'Administrateur-délégué, en l'assurance de mes sentiments les plus dévoués,

Jean Ghislain,
Président.

Copie adressée
- à Monsieur le Ministre ayant l'Enseignement de promotion sociale dans ses attributions
- à Monsieur le Directeur d'administration de l'Enseignement de promotion sociale
- à Monsieur l'Administrateur pédagogique de l'Enseignement de promotion sociale
- au Secrétariat permanent de l'Enseignement de promotion sociale
- aux organisations représentatives des pouvoirs organisateurs de l'Enseignement de promotion sociale subventionnés par la Communauté française
- au Coordonnateur de l'Enseignement de promotion sociale de la Communauté française

ANNEXE 1

Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus d'insertion par la méthode d'employabilité 12/02/96

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

FINALITES GENERALES

Conformément à l'article 7 § 1er et 2ème du décret, l'unité de formation devra:

concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire;

répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

FINALITES PARTICULIERES

Cette unité de formation s'inscrit dans un projet global de création de Centres d'évaluation et de remédiation , après la phase expérimentale en cours sur le site de La Louvière (synergie ville-province).
Plus particulièrement, elle vise à permettre aux étudiants, notamment les enseignants de l'enseignement de promotion sociale:

- de développer leur performance dans le domaine du développement cognitif et, plus spécifiquement, dans la gestion et le tutorat d'un processus de recherche active d'emploi.
- sur le plan méthodologique, de construire leur intervention pédagogique en matière de pédagogie sur la méthode " EMPLOYABILITE ".",
- et d'élaborer des stratégies d'accompagnement:
    - **la médiation**: intervention de l'enseignant/médiateur entre le sujet et son environnement afin de donner un sens à l'apprentissage
    - **la prise de conscience** par l'apprenant de ses capacités et des processus de pensée qu'il met en oeuvre
    - **la centration sur l'apprenant**, ses modes de résolution et les stratégies mises en oeuvre
    - **le conflit socio-cognitif** en privilégiant les interactions sociales au sein du groupe

CAPACITES PREALABLES REQUISES

CAPACITES

L'étudiant doit posséder les capacités préalables suivantes:
à partir de consignes précises,

- rédiger une séquence de gestion d'un processus d'éducabilité cognitive;
- justifier son approche.

TITRE (S) POUVANT EN TENIR LIEU

Attestation de réussite de l'unité de formation:
Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus d'éducabilité cognitive

CONDITIONS PARTICULIERES

Et, pour les enseignants, une lettre d'introduction par le directeur de l'établissement d'enseignement et, pour les non-enseignants, une lettre d'introduction par le chef de service.
Etant donné la spécificité de cette unité de formation, l'accès y est réservé aux enseignants des instituts ou écoles de promotion sociale inscrits dans l'expérience de l'évaluation assistée par ordinateur ou à tout autre expert reconnu comme intervenant dans le cadre de la formation des adultes, soit dans des entreprises privées, soit dans des administrations publiques, motivés pour cette approche de l'évaluation.

RECOMMANDATIONS POUR LE DEDOUBLEMENT OU LE REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière

PROGRAMME DE L'UNITE DE FORMATION

En fin d'unité de formation, l'étudiant doit être capable
de mettre en oeuvre, d'une manière adéquate, les capacités suivantes:

- assurer une préparation efficace de l'apprenant qui termine un processus de formation en stimulant les techniques de recherche active d'emploi
- construire son intervention sur un support global et plurisensoriel (papier-crayon, image statique, image animée, EAO)
- assimiler les principes du tutorat permettant une gestion individualisée des besoins
- stimuler, en milieu pédagogique, les capacités suivantes chez l'apprenant:

  ⇒ participer à l'élaboration de son bilan personnel
  ⇒ mettre en place différentes stratégies pour prospecter le marché de l'emploi
  ⇒ pouvoir se présenter chez un employeur potentiel en valorisant ses atouts

CAPACITES TERMINALES

A partir de consignes précises,
l'étudiant doit prouver qu'il possède les compétences suivantes:

- rédiger une séquence de gestion et de tutorat d'un atelier d'employabilité basé sur les principes de l'éducabilité cognitive;
- justifier son approche.

Pour réussir, l'étudiant devra atteindre le degré de maîtise minimum suivant :

- argumenter de manière cohérente
- avoir pris conscience des implications de cette méthode d'employabilité dans sa profession.

ANNEXE 6

Formation continuée des enseignants: gestion d'un processus d'insertion par la méthode d'employabilité 12/02/96

PROFIL DU (DES) CHARGES DE COURS

Expert possédant une compétence avérée au plan de la gestion et du tutorat d'un processus d'employabilité basé sur les principes de l'éducabilité cognitive.

Evaluation - Remédiation

